

DEMANDE D'ÉMISSION DE FACTURE POUR INSCRIPTIONS AUX CONGRÈS

Les entrepreneurs ou professionnels agissant en tant que tels et demandant une facture pour l'inscription à des congrès, afin d'exercer un droit de nature fiscale, doivent fournir les informations suivantes :

DONNÉES DU DEMANDEUR

Nom(s) et prénom(s) / Raison sociale		CNI/Passeport/Siret	
Centre Organisateur		Date du paiement	
Nom du Congrès		Montant du paiement	

INFORMATIONS DE FACTURATION

Nom(s) et prénom(s) / Raison sociale		CNI/Passeport/Siret	
Adresse complète ou domicile fiscal			
Ville / Pays		Code Postal	
Description du libellé à faire figurer sur la facture			
Montant à facturer			

CODES DIR3 / SIRET (si nécessaire sur la facture)

Bureau comptable	
Responsable de la gestion	
Unité/Service gestionnaire	
Organe/Entité proposant(e) (optionnel)	

- Le paiement des inscriptions aux congrès doit être effectué sur le compte : ES87 0049 6692 8727 1630 5096
- Ce formulaire doit être rempli et remis au Service Gestionnaire organisateur du Congrès, accompagné de la demande d'inscription, afin que ce service Gestionnaire le transmette au Service de Gestion Financière dans un délai ne dépassant pas 30 jours calendaires à compter de la date de paiement.
- Une photocopie du justificatif de paiement doit être jointe à ce formulaire.
- Les factures émises pour les congrès sont exonérées de la TVA, conformément à l'article 20 de la Loi 37/1992, du 28 décembre, relative à la Taxe sur la Valeur Ajoutée.
- Si la demande de facture n'est pas reçue dans le délai indiqué, il ne sera pas possible de l'émettre. Seul un certificat de paiement de l'inscription pourra être délivré.
- **REMARQUE : L'absence de l'une des informations demandées ci-dessus empêchera l'émission de la facture.**

Les données personnelles recueillies ici seront traitées par l'Université d'Alcalá afin d'assurer la gestion économique, comptable, fiscale, administrative et de trésorerie de votre demande. Ces données ne seront pas communiquées, sauf dans les cas prévus par la loi. L'organe responsable du traitement des données personnelles est le Secrétariat général, auprès duquel il est possible d'exercer les droits d'accès, de rectification, d'annulation et d'opposition, par courrier (Colegio de San Ildefonso, Plaza de San Diego, s/n. 28801 Alcalá de Henares, Madrid) ou par courriel (secre.gene@uah.es).